MERVILLE INFO

BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°3-1989

SOMMAIRE

-EDITORIAL 2

-CONSEIL MUNICIPAL 3

-BUDGET SUPPLEMENTAIRE 4

-ETAT CIVIL 5

-DOSSIERS

.GROUPE SCOLAIRE 6
.AMELIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE 6

-ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB MERVILLOIS 7
CLUB DU 3° AGE 8
GYMNASTIQUE (ASGM) 10
FOOTBALL 12
RUGBY 14
ECOLE DE MUSIQUE 15
JUDO CLUB MERVILLOIS 16
ART ET POESIE 16
AIDE A DOMICILE 18

-AGENDA 20

-COMMUNIQUES 20

EDITORIAL

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'approche des fêtes de fin d'année, je viens, au nom du conseil Municipal, et en mon nom propre, vous présenter tous nos voeux. Vous avez désigné, au cours de l'année, une nouvelle équipe pour gérer les «affaires publiques» de notre village. Puisse-t-elle répondre à toutes vos attentes. Quoiqu'il en soit, elle essaiera; par tous les moyens qui sont à sa disposition, de conserver tout ce qui fait notre qualité de vie à Merville et d'améliorer ce qui peut l'être.

A toutes les Mervilloises, à tous les Mervilloises, bonne fête de Noël et heureuse année 1990.

Le Maire

COMITE DE REDACTION:
Philippe ARRUE,Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA,Gilles MARTIN, Monique SUDRES

Réuni le 14 avril, 2 juin, 22 juin 28 juillet, 3 et 28 septembre 26 octobre, le Conseil Municipal a pris différentes décisions dans les domaines suivants :

Travaux divers

.Salle Polyvalente.

- Approbation du marché VRD avec l'Entreprise BARROSO pour la somme de: 37 701,27 F TTC
- Régularisation pour marché architecte
- Avenants divers :

COUCOUREUX Menuiserie	9.568,65F
ETM Gros Oeuvre	27.787,98F
BARROSO VRD	26.329,20F
MOSAILUX Sols	16.104,33F
CARRE Serrurerie	8.696,11F

- Acceptation de la mise en sous-traitance du Marché VRD suite à la vente de l'entreprise BARROSO.
- Contrat d'assurance dommage Ouvrage avec l'UAP

. Assainissement 8è tranche

- Acceptation du programme pour un montant de 474.000 F (subvention du Conseil Général 120.000)
- Maîtrise d'oeuvre confiée à la DDA.
- Travaux attribués à la SADE qui a accepté un rabais sur les prix bordereaux de 27 %.
- Décision de poursuivre les travaux jusqu'à concurrence du montant du programme.

.Terrains de sport : acceptation des projets d'éclairage des tennis pour la somme de 176.200 F et du terrain d'entraînement de foot pour la somme de 29.849 F. De ces sommes seront déduites la subvention du Conseil Général (30 % environ).

. Construction de Groupe scolaire 3è tranche

Approbation du programme de construction pour un montant estimé à 4.126.000 F (Sub vention du département 886.821).

. Acquisition de terrains pour aménagement chemins

Pour le chemin de la Capelette Divers propriétaires	5 F le m2
Régularisation M. MARTINEZ	1 F symbolique
Pour le carrefour de Rambeau MM. VUATHIER et MUSSOLIN	75 F le m2
Pour le chemin des Mourlanes M. MARCET	50 F le m2
Pour le carrefour chemin Juge et Trescats M. MONTEGUT	1 F symbolique.

. Acquisition de matériel divers

Décision d'acquisition d'une balayeuse d'occasion auprès de la Marie de Toulouse pour la somme de 20 000 F.

. Tarification diverses

- Fixation du prix de repas cantine facturé aux familles : 14,20 (+2,2 %) et acceptation du prix de fourniture par les établissement Bontemps : 14,40.F

- Fixation de la participation de Mme POLISSET pour l'occupation de la salle de la Mairie : 1200 F.
- Tarification des taxes et redevances d'assainissement

Raccordement des Maisons neuves	10 600 F	(+ 0,1 %)
Maisons Anciennes	3 350 F	(+ 3,07 %)
- Taxes d'assainissement: . forfait:	125 F	(+ 4,16 %)
. par m3 d'eau consommée :	1,5 F	(+ 2,73 %)

- Exonération de la taxe d'ordures ménagères pour certains bâtiments industriels ou commerciaux ne donnant pas d'ordures. La liste peut être consultée en mairie.
- Location du terrain pour l'implantation d'un autocommutateur situé derrière le local du 3è âge : 1000 F/an.

. Demandes de subvention au Conseil Général

-Pour l'achat d'un photocopieur et d'un rétroprojecteur
-Pour l'achat de matériel d'entretien des gazons : Minitracteur, tondeuse et ramasseur d'herbe.
pour l'équipement de la Mairie en Matériel Informatique.
-Pour l'exécution des travaux sur route départementale à l'intérieur de l'agglomération Programme de travaux 480 000 F Prise en charge par le département 281 180 F.

Personnel municipal

Création d'un poste de femme de service à temps incomplet (9h/semaine) pour le ménage de la mairie et des diverses installations.
Attribution d'heures supplémentaires pour travaux effectués par le personnel.

Conventions

-Avec les services de l'équipement pour la gestion des chemins communaux: 1F48/habitants.
-Avec le percepteur pour l'aide à l'établissement des budgets et les conseils de gestion: 300 F + pourcentage dégressif sur le montant du budget.
-Avec l'école de Musique pour la mise à disposition du piano.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Dans le projet de budget supplémentaire de 1989, en discussion au moment de l'écriture de ce bulletin on note:

INVESTISSEMENTS

Programmes nouveaux financés sur les restes des budgets précédents:

Chauffage locaux école de musique:	15 000 F
Matériel d'entretien locaux scolaires:	22 000 F
Réparation toiture de la poste:	23 000 F
Réparation dégats intempéries chemin des Teoulets	
(Frais: 38 901F, Subvention: 16 810F)	22 091F
Motifs lumineux pour les fêtes:	8 974F
Glaces salle de Karaté	6 200F
Tapis de protection Judo	3 791F
Urne nouvelle norme	1000F
(Prix: 5000F, Subvention: 4000F)	

CONSEIL MUNICIPAL

Programmes Financés par emprunts et subventions:

3° tranche du groupe scolaire:

Prix 2 629 424 F Subvention: 886 821F

Zone artisanale: Provision pour frais d'étude préalable: 200 000F

FONCTIONNEMENT:

Compléments de subvention:

Parents d'élèves : 2500F pour le gouter de fin d'année des enfants des écoles

Foyer Rural: 4500F pour la création d'une équipe de Basquet.

ETAT CIVIL

CARNET ROSE-BLEU

Antonin MARTY	26-06-89
Mathieu RICCO	11-07-89
Romain CATALA	11-08-89
Nina SENTUC	14-08-89
Jonathan QUESADA	16-08-89
Marie-Sophie CAMPO	05-09-89
Maxime PETRACOLI	10-09-89
Laurie MARTIN	16-10-89
Angélique ESPARSEIL	29-10-89
Hugues LE BORGNE	30-10-89
David MARECHAL	13-11-89

CARNET BLANC

Daniel FIORRITO avec Christine GRIMEAUX	le 01/07/89
Thierry FOURNIER avec Régine LEBE	le 01/07/89
Francis MASO avec Natacha DELATTRE	le 08/07/89
Eric DUFFORT avec Véronique RIZZO	le 15/07/89
Yves BADUEL avec Sandrine GARRIDO	le 29/07/89
Alain DUPUY avec Annie MALMON	le 19/08/89
Jean Luc CARRIER avec Estelle PEGEOT	le 26/08/89
Eric LAURENS avec Corine GAILLAGUET	le 09/09/89
Paul FILIPPI avec Sarah ARMAING	le 30/09/89

CARNET NOIR

Jean DAURIGNAC	81 ans	le 12/07/89
Juan ARREDONDO	66 ans	le 28/07/89
Enrique GRAU	85 ans	le 04/08/89
Rosine TRUJOU née DEU	50 ans	le 06/08/89
Jean GILLET	47 ans	le 20/09/89
Juan PEREZ SANTOS	51 ans	le 13/10/89
Léon MARCEILLAC	81 ans	le 07/11/89
Liberale TOFFANELLO	76 ans	le 15/11/89

GROUPE SC OLAIRE 3° TRANCHE

La troisième tranche du groupe scolaire va venir compléter les deux modules déjà en activité en s'intégrant dans la même conception architecturale.

. Les équipements comprennent notamment :

. une cuisine relais
. une salle à manger
. une salle polyvalente
. une bibliothèque
. un préau
. des sanitaires
. des locaux de ménage et de rangement.

. La programmation de cette réalisation passe par les étapes suivantes :

Dépôt de permis de construire
. Novembre 1989

Appel d'offre
. Janvier 1990

Ordre de service des travaux
. Juin 1990

Objectif Intermédiaire Travaux de gros oeuvre terminés fin septembre 1990

Réception travaux
. Janvier 1991

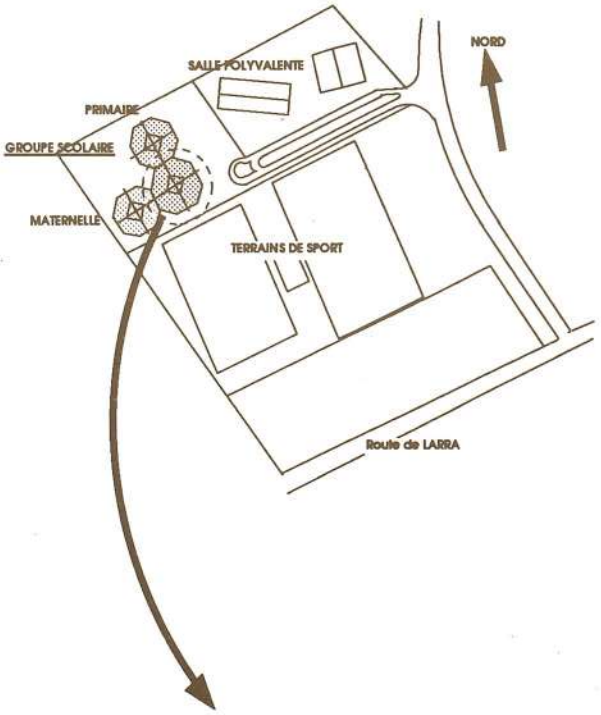

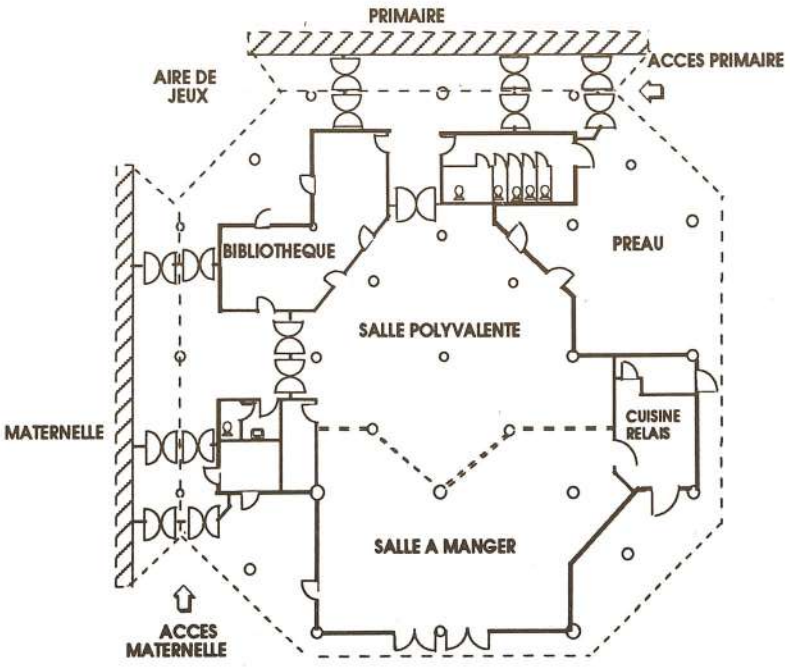

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Après consultation entre l'architecte urbaniste et notre commission , un plan d'ensemble de la traversée du village sera présenté au public le mardi 30 janvier 1990 à 20 H 30.

TENNIS CLUB MERVILLOIS

Le 6 octobre 1989, s'est tenue la première assemblée générale du TCM.
L'ordre du jour était:

- Rapports moral et financier
- Préparation du tournoi interne
- Tarifs
- Ecole de tennis
- Questions diverses

1- Au cours de cette assemblée, il a été communiqué les tarifs de la saison 89/90:

	MERVILLOIS	EXTERIEURS
ADULTE	300	350
COUPLE	500	600
ENFANT		
MILITAIRE	100	120
ETUDIANT		

Caution: Clef: 10 Francs Badge: 50 Francs

Invitation: Permanente: 300 Francs/an Occasionnelle: 30 Francs + 50 Francs de caution
Période estivale : du 15 juin au 15 septembre: 100 Francs /mois + licence
Eclairage des courts: L'éclairage des deux courts de tennis fonctionne avec des jetons que l'on peut se procurer chez Mr SIMON au prix de 10 Francs.
Ecole de tennis : Elle ouvrira ses portes le mardi 7 novembre. Prix 360 Francs/an ou 130 Francs / trimestre.

2 Le 1° tournoi interne du TCM s'est déroulé du 14 au 18 octobre 1989

RESULTATS:
Finale Homme: Mr FERRAL/Mr MAGGIORANI vainqueur: Mr FERRAL
Finale Dame: Melle MEESEMAN/Mme FERRAL vainqueur: Melle MEESEMAN
Finale jeune:Mr FERRAL/Mr BASTIDA vainqueur: Mr FERRAL

Le 28 octobre à 18 heures eut lieu l'inauguration officielle de notre club avec la présence de nombreuses personnalités locales et du tennis régional. Au cours de son discours le président FERRAL nous communiqua le dernier chiffre des inscriptions au club: 132 licenciés

Ce chiffre laisse augurer une bonne saison 89/90.

A l'issue de ce discours, le bureau procéda à la remise des récompenses aux finalistes: coupes et médailles .

Afin de remercier tous les participants au tournoi, chacun reçut en souvenir une médaille et fut convié au lunch qui clôtura une journée fertile en émotions

Pour tout renseignement, merci de contacter un des membres du bureau dont la liste est affichée sur le panneau des tennis.

LE BUREAU

CLUB DU 3ème AGE

Le Club du 3 ème Age de Merville vous présente ses activités automnales.

KERMESSE

Bénéficiant de l'ambiance agréable de la Fête Locale, c'est aux échos de musique et de flonflons que notre kermesse s'est déroulée, les 16 et 17 Septembre.

Dès son ouverture, à la sortie de la messe du Souvenir, ce fut l'envolée des gâteaux et de piles de crêpes, toujours insuffisantes en dépit de leur quantité. Nos étalages abondamment garnis retinrent l'attention de visiteuses, aussi nombreuses que matinales, lesquelles ayant marqué leur choix d'une étiquette, nous ont permis de conserver jusqu'au lendemain la présentation de nos étalages. En effet, si le samedi est pour nous le jour des mervillois, c'est le dimanche qui nous amène le plus de monde, gens de tous âges venus de près ou de loin à cette fête locale si justement réputée.

Une exposition «Dessous et dentelles 1900» avait donné l'occasion de ressortir des armoires - bien closes sur le passé - de belles pièces de lingerie. Cette exposition n'a pas manqué d'admirateurs, déçus de ne pouvoir être acheteurs, même à prix d'or, en particulier de 2 adorables caracos 1900 qui auraient pu être vendus 100 fois ! Mais les petites filles, héritières de ces trésors, veillaient au grain!

La tombola, tirée le dimanche à 19 h 30, comptait 62 lots, dont le premier, un combiné café-expresso, a été gagné par l'Abbé Raynal. Tous les gagnants ont été identifiés et avertis afin de retirer leurs lots.

Le succès de notre kermesse, les marques de sympathie qui nous ont été témoignées, nous ont payé de nos peines et nous associons, dans cette satisfaction, toutes les personnes dévouées et généreuse qui, par leur participation en travaux et en dons, ont contribué à la réussite de cette activité «vitale» du 3ème âge mervillois.

SORTIE SPECTACLE ET SOIREE

En corollaire à notre kermesse, autrement dit grâce à elle, et en remerciement à ceux qui de différentes manières y ont participé, nous avons organisé, dans l'attente du repas de l'Amitié, une sortie au spectacle suivie d'un buffet campagnard.

C'est donc le 27 septembre qu'un car Sivom, conduit par Daniel LEBE (que nous remercions au passage pour ses gentilles attentions envers les personnes âgées) nous emmenait au théâtre ODYSSUD à Blagnac pour assister au Livre d'Or de l'Opérette d'Offenbach à Francis Lopez. Belles chansons et belles voix n'ont pu que nous plaire.

Au retour, personne n'a regagné ses pénates. Au contraire, d'autres amis n'ayant pu venir au spectacle nous ont rejoint, et la soirée s'est déroulée... avec bon appétit et dans la bonne humeur; Apéritif, taboulé, rillettes d'oie, salade composée, saucisse grillée, tartes aux poires... de quoi se mettre en train pour attendre le rendez-vous du 22 Octobre.

REPAS DE L'AMITIE

«L'amitié est un bienfait des Dieux» (Voltaire)

C'est par une belle journée ensoleillée, le Dimanche 22 Octobre, que le Club offrait à ses adhérents le repas devenu traditionnel sous le nom du «Repas de l'Amitié». Repas présidé par Mr le Maire et Mme de Beaumont, Mr l'Abbé Raynal, Mr André Simon, et auquel nous avions convié Mme Heckmann, Présidente du Club du 3ème Age de Mondonville.

82 convives avaient pris place autour des tables soigneusement dressées et décorées aux couleurs du Club.

Ayant eu les honneurs de la Presse, nous en attendons les échos dans la Dépêche du Midi. Après quelques mots de bienvenue et de remerciements, la Présidente nous présente Mme Heckmann, personne très active dans notre nouveau Comité Inter-Clubs.
Et le service bien assuré par 2 charmantes jeunes filles, commence...
C'est toujours une joie pour nos amis du Club de se retrouver car, bien que mervillois, beaucoup n'ont pas l'occasion de se voir souvent. Et quand c'est autour d'un bon repas, de plus préparé par nous-mêmes et servi «chez soi», l'ambiance n'en est que plus chaleureuse. Aussi les conversations vont-elles bon train.
Quand l'heure du dessert arrive avec ses chansons, nous sommes heureux d'entendre de belles voix qui nous charment entre autres, avec le Crédo du Paysan ou nous rajeunissent avec l'Etoile des Neiges au refrain repris en choeur. D'apprendre aussi, en chanson, que le plus de 60 ans ne vieillissent pas, nous comble d'aise !
Le silence est demandé afin que Mr le Maire nous dise quelques mots. Il nous confirme toute l'attention bienveillante qu'il porte à notre Club, ce dont nous le remercions et lui sommes reconnaissants.
L'animation reprend son essor... il se fredonne des airs dont on a perdu les paroles et quelques histoires se ponctuent dans les rires.
L'heure tourne, bien vite, et nous oblige à clore cette bonne journée. Un dernier refrain du répertoire régional «Secante...» nous fait nous quitter en chanson ! Au revoir, chers Amis. A bientôt !

SORTIE SPECTACLE

Ce «bientôt» n'était pas loin pour nombre d'entre nous.
En effet, c'est le dimanche 29 Septembre que, programmé et organisé par notre nouveau Comité Inter-Clubs, nous pouvions assister au grand spectacle Holiday on Ice, au Palais des Sports à Toulouse, en compagnie des Clubs de Mondonville, Pelleport et Lévignac.
Décrire ce spectacle est impossible, il n'est qu'une féerie de lumières, de sons et de couleurs qui nous projette dans un monde enchanté. Le talent des artistes, les mises en scènes, tiennent du prodige, et même la scène qui se voudrait plus réaliste avec le travail de jolis petits chiens, n'est aussi qu'un enchantement.
Ravis de notre journée, nous attendons du Comité Inter-Clubs d'autres programmations, l'une est déjà sur pied et c'est le dimanche 26 Novembre que nous nous rendrons à Odyssud pour assister au «Barbier de Séville».

PERSPECTIVES

Quand notre Comité Inter-Clubs sera un peu mieux rôdé, nous élargirons nos programmes et pourrons les soumettre à tous les mervillois, par voie de presse ou affichettes chez les commerçants, afin que chacun puisse participer à des sorties ou spectacles dans des conditions avantageuses. (déplacement organisé et tarif de groupe).

COLIS DE NOEL POUR LES PERSONNES AGEES (COMMUNIQUE DU C.C.A.S)

Le centre communal d'action sociale tient à faire un geste chaque année en faveur des personnes agées de plus de 70 ans en leur faisant parvenir un modeste colis de noël. Si par hazard quelqu'un était oublié, qu'il accepte nos excuses et veuille bien se faire connaitre au secrétarait de mairie.

A.S.G.M.

« ASSOCIATION SPORTIVE DE GYMNASTIQUE MERVILLOISE «

Merville a vu naître une nouvelle ASSOCIATION SPORTIVE, qui s'adresse à tous ceux désireux :

- DE GARDER LA FORME
- DE GARDER LA LIGNE
- DE PRESERVER SANTE, JEUNESSE ET ROBUSTESSE.

Le CLUB DE GYMNASTIQUE est ouvert:

- aux adultes (mixte)
- aux jeunes gens et jeunes filles
- aux enfants à partir de 10 ans
- aux débutants
- aux personnes pratiquant déjà une discipline sportive, et voulant améliorer leur SOUPLESSE , ADRESSE, EQUILIBRE, LA MAITRISE DU CORPS ET DE L'ESPRIT (CONCENTRATION) , DEVELOPPER L'APPAREIL CARDIO VASCULAIRE et RESPIRATOIRE POUR UNE MEILLEURE ENDURANCE.

Une pratique REGULIERE est NECESSAIRE pour obtenir de bons résultats.

PROGRAMME:

- GYMNASTIQUE DE MAINTIEN
- REMISE EN FORME
- MODELAGE DE SILHOUETTE (que l'on peut vouloir après un régime amaigrissant)
- STRECHING
- DETENTE
- ETIREMENT
- ASSOUPLISSEMENT (sol, bâton, barre)
- MUSCULATION DOUCE (haltères, ballons)

Des horaires variés sont proposés toute la semaine:

LUNDI: DE 11H à 12H 18H30 à 19H30
MERCREDI DE 11H à 12H 19H à 20H
VENDREDI: DE 11H à 12H 20H à 21H

Ces horaires pourront être modifiés en fonction des demandes (si ces dernières sont nombreuses).

Les cours sont animés par un ANIMATEUR DIPLOME D'ETAT et s'effectuent en musique.

Rendez-vous salle polyvalente .

INSCRIPTION: 30F par personne pour l'année
TARIF MENSUEL: 100F par personne (4 cours, soit un par semaine)

Un tarif préférentiel sera appliqué pour les personnes prenant plusieurs cours ou pour plusieurs membres de la même famille .

L'A.S.G.M FONCTIONNE COMME TOUTES LES ASSOCIATIONS REGIES PAR LA LOI 1901

LES MEMBRES du bureau sont les suivants:

COMITE DIRECTEUR:

Président: Mr ANDRE LEROY
Secrétaire: Mme COLETTE BEGUE
Trésorière: Mme HELENE DIDIER
Trésorière Adjointe: Mme MICHELE LEROY

MEMBRES:

Mme ANNIE MONBRUN, Mme MARIE FRANCE ORTEGA, Mme MICHELE LARROUX

ANIMATEUR SPORTIF:

Mme MICHELE LEROY

Toutes les personnes désirant venir apporter leurs concours seront les bienvenues.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec:

MME MICHELE LEROY- RTE DE DAUX MERVILLE
Tél: 61 85 02 18

UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES

Le conseil municipal a accepté la principe de l' utilisation des salles par des particuliers dans les conditions suivantes:

SALLE POLYVALENTE:

Du 15 Juin au 15 Septembre
Salle Nue (La municipalité ne possédant pas le mobilier nécessaire)
Demande à faire à la Mairie
A partir de 4 mois avant la date, si un usager prioritaire ne s'est pas manifesté la réservation est acquise.

Nota: Une association est prioritaire sur un particulier, un habitant de Merville est prioritaire sur un extérieur.
Participation aux frais: Mervillois: 1000 F /jour, Extérieur: 2000Fpar jour, Caution 2000 F, Arrhes : 50%

SALLE DE LA MAIRIE:

Pour les Mervillois uniquement.
Tables et chaises pour 60 personnes.
Apéritifs: gratuit
Journée: 500 F, caution 500 F, Arrhes 50%, Préavis 2 mois.

NOTA : Les associations devront tenir compte de ces dispositions pour le calendrier de leurs manifestations car elles ne seront plus prioritaires ,dans le délais de préavis , sur un particulier ayant effectué sa réservation dans les règles.

BULLETIN TRIMESTRIEL DU FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

En même temps que les écoliers le F.C.M. a fait sa rentrée et ceci sous la présidence de Mr TOURNIER J.Jacques.

Nous allons établir ici un récapitulatif, par ordre croissant, des différentes catégories présentes au F.C.M.

Les DEBUTANTS: 2 équipes

Sous la direction de Messieurs: GIBILARO, THENEGAL, BAGUR et CISA; 2 équipes engagées, une dans chaque poule du secteur Ouest, rappelons encore qu'il n'existe ni championnat ni classement dans la catégorie des débutants. En ce qui concerne l'effectif de cette catégorie, il reste stationnaire par rapport aux années précédentes: 20 enfants.

Les POUSSINS:

Equipe dirigée par Mr ROSOLI J.Claude.

14 joueurs sont présents dans cette équipe, mais il n'a pas été possible d'engager 2 équipes dans le championnat, il n'y a pas assez de joueurs pour faire une deuxième équipe. 1/3 des joueurs évoluant déjà en poussins l'an passé, il y a obligatoirement deux niveaux techniques différents, cela n'empêche pas de faire jouer tous les enfants, ceci en fonction des rencontres du championnat.

Les PUPILLES:

Equipe dirigée et entraînée par Mr SOULA René.

14 joueurs pour une équipe à 11 engagée dans le championnat pupilles. Cette équipe qui évoluait brillamment l'an passé en catégorie poussins, continue sur sa lancée en ce début de saison, en effet ses résultats actuels sont très prometteurs et encourageants.

Les CADETS:

Equipe dirigée et entraînée par Mrs BEGUE C. et VERON C.

14 joueurs dans cette équipe, c'est un effectif insuffisant. Les suspensions seront donc à éviter dans la mesure du possible. Cette équipe évoluait la saison passée en pupilles avec un effectif similaire, mais avait malgré cela obtenu d'excellents résultats, souhaitons qu'il en sera de même cette année.

Les JUNIORS:

Equipe dirigée et entraînée par Mrs MENUZZO T, LARRIEU, TOFFANELLO P et AGUILAR D.

16 joueurs sont présents dans cette équipe. Après des débuts difficiles en coupe GAMBARDELLA, cette équipe semble se reprendre dans le championnat, elle obtient des résultats mitigés mais malgré tout satisfaisants. Il est important de préciser que la catégorie des juniors, n'existait pas les années précédentes au sein du F.C.M.

Les SENIORS:

Equipe dirigée et entraînée par Mrs BARDOU J.C, TOURNIERJ.J et MARQUES C.

L'effectif est plus ou moins variable par rapport aux années précédentes, les résultats des deux équipes senior engagées dans le championnat sont eux aussi plus ou moins variables ...Ceci n'est en aucun cas une critique dirigée mais une simple constatation bien réaliste. Mais l'expérience des années précédentes nous démontre que les seniors ont toujours un début de saison difficile et une fin tambour battant, souhaitons que la saison 89/90 en sera de même.

Nous avons fait un rapide tour d'horizon des différentes équipes du F.CM., n'oublions pas l'équipe dirigeante du club; en effet par son travail, sa présence constante auprès des joueurs et des entraîneurs, elle permet la continuité d'un club qui existe depuis plus de cinquante années. Il faut rendre hommage à tous ces dirigeants, rappelons le bénévoles, pour tout le travail qu'ils effectuent au sein du club, et ceci souvent au détriment de leurs propres loisirs et de leur famille.

VETERANS

A tous les anciens Footballeurs

A Merville il existe une équipe de Vétérans. Une équipe faite d'amis, dynamique homogène et enthousiaste.

Profitant de ce bulletin communal gracieusement mis à notre disposition, les responsables lancent un appel auprès de tous les sportifs désirant jouer au «Football détente», de prendre contact avec notre équipe.

Tous nos matchs se déroulent les vendredis soirs.

Reprenez vos crampons, vos flottants et venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez prendre contact avec :

M. MENUZZO R. 61.85.12.55

M. AGUILAR D. 61.85.10.91s

RACING CLUB MERVILLOIS

Reunis en assemblée générale au mois de mars , les membres du Racing Club Mervillois, après la démissionde Monsieur Michel ARRECGROS, Président, Jean SOUDEILLES membre, et Jean Claude BOIGES entraineur, ont élu leur nouveau bureau:

Président:	DELEUVRE Serge
Vice Président:	FERRANTE Raphael
Secrétaire:	MEDOUS Guy
Secrétaire Adjoint:	MUSSOLIN Jean
Trésorier:	MEIER Claude
Trésorier Adjoint :	BENTANAX Fernand

A la fin de la saison 88/89 quatre joueurs de l'équipe junior nous avaient prévenu de leur départ. Malgré cela, pour la saison 89/90,nous avions un bon potentiel en juniors et cadets.

Malheureusement ces quelques départs ont fait boule de neige, attirés par le vedettariat des grands clubs comme BLAGNAC ou COLOMIERS aidés par certaines personnes de notre commune, pour certains, la mutation dans leur vie professionnelle trop loin de nos stades, pour d'autres.

Il a bien fallu se rendre à l'évidence nous ne pouvions pas engager d'équipe junior et cadet cette saison en Championnat des Pyrénées.

Nous avons reporté nos efforts sur l'école de RUGBY. Comme depuis de nombreuses années nous avons fusionné avec le RUGBY CLUB DE LA SAVE.

Pour ne pas créer d'histoires de clocher, l'ensemble de nos écoles a pour nom: **L'ECOLE DE RUGBY DE LA SAVE.**

Elle comprend:

- **Une équipe Jeunes pousses et Poussins**

Educateurs: MM MELLON Michel
CASTEL Patrick
LANNES Hervé

Entrainement le mercredi à 17h stade de St PAUL

-**Une équipe Benjamins à VIII**

Educateurs: MM BONNAFOUS Roger
SANCHEZ Pierre

Entrainement le mercredi à 17h stade de MERVILLE

-**Une équipe de Minimes à VIII**

Educateurs: MM MAZZUCHINI Daniel
ROCACHER Roger

Entrainement le mercredi à 17h stade de MERVILLE

D'autre part l'école de Rugby du R.C.M., sous l'égide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (anciens contrats bleus), apporte son concours en la personne de Monsieur Guy MEDOUS, aux écoles primaires, et ce, chaque lundi après midi.

Le Président du R.C.M.
Serge DELEUVRE

ECOLE DE MUSIQUE

La rentrée 1989 a confirmé la bonne santé de l'école de musique qui a déjà enregistré plus de 110 inscriptions dans toutes les disciplines.

- Le piano reste bien sur l'instrument Roi puisqu'il y a prés de 50 élèves, mais beaucoup choisissent un autre instrument, et quelquefois les deux en même temps. Il faut dire que la formation musicale nécessaire pour un bon niveau de piano permet ensuite de passer sans problème majeur à un deuxième instrument.

- L'Ecole propose actuellement, grâce à une équipe de dix jeunes animateurs, tout un éventail de formations musicales et instrumentales: Trompette, Saxo, Clarinette, Flûte, Guitare, Violon, Accordéon et même la Cornemuse!... Il ne manque plus que quelques moyens financiers pour acheter des instruments permettant aux élèves de débuter sans faire un investissement quelquefois important. (Un Saxo coûte environ 8000 F) L'étude est en cours pour résoudre ce problème. Il faut dire que depuis 5 ans l'Ecole a déjà acheté un piano, une trompette, une batterie, une guitare et toute une panoplie de percussions pour les cours d'initiation musicale. Elle avait même prévu l'achat d'un deuxième piano, mais grâce à l'aide de la municipalité un accord est intervenu pour l'utilisation d'un instrument neuf.

L'école propose également des musiques d'ensemble par son groupe vocal (35 éléments) et par la création prévue d'une classe d'ensemble regroupant tous les élèves souhaitant faire partie d'un petit orchestre.

Tout ceci montre la vitalité de l'école et sa volonté d'apporter aux jeunes de notre ville les moyens d'une culture musicale fondamentale.

La création d'une salle polyvalente va permettre indirectement à l'école d'avoir les moyens en locaux nécessaires à sa politique puisque l'ancienne école de filles va devenir l' «Ecole de Musique» par une occupation complète de toutes les salles. D'autre part cette salle polyvalente permettra, du moins nous l'espérons, l'organisation de concerts importants et nous envisageons pour le 24 février 1990 la venue à Merville de l'orchestre BIG BANG 31 qui est actuellement le meilleur orchestre de Jazz français (25 à 30 musiciens). Nous vous tiendrons informés en temps utile de cet événement.

Toute l'équipe de l'école de musique est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à «Faire de la Musique à Merville».

Le bureau 1989/90 est le suivant:

Président:	André GIRAUD
Vices Présidents:	Guy DESTARAC, Michelle LARROUX
Secrétaires:	Monique SUDRES, Lucette MUNOZ
Trésoriers:	Nadine GIRAUD, Michelle ARRECGROS
Membres:	Philippe ARRUE, Jacqueline DELETOILLE, Adrien KIENER, André LEROY, Michelle LEROY, Monique PALMERO.

Pour le Bureau, Le Président: A.GIRAUD

JUDO CLUB MERVILLOIS

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 18 octobre. Nous remercions les parents qui ont pu participer. Les décisions prises lors de la réunion de fin de saison ont été reconduites.

Le bureau démissionnaire a été réélu:

Présidente:	Mme THEBAUT
Vice Présidente:	Mme POQUET
Trésorière:	Mme BONNAFE
Secrétaire:	Mme ARMENGEAU

Membres: Mmes TORRESAN, MATHE, Mlle CHAMPAGNE, Mmes LEJOUR, LAGANE, Mr RHONE

L'effectif de notre club s'accroit peu à peu. A partir de la ceinture verte, les enfants participent aux cours des adultes. Le calendrier des rencontres de ce trimestre prévoit:

- Des entraînements de masse à CORNEBARIEU
- Le 9 Décembre une compétition pour les minimes à la maison du Judo.
- Une autre compétition inter-clubs à CORNEBARIEU.
- Un stage pour les enfants à partir de 10 ans.

Les horaires des cours ont été modifiés:

- Les enfants de 17 à 18h30
- Les adultes de 18h30 à 20h.

Le judo Club Mervillois est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE BUREAU

ART ET POESIE par A.GABARRA

Un grand merci:

- A tous ceux qui m'ont encouragé, en me félicitant pour cette récréation intellectuelle lors de la lecture de MERVILLE *INFO;*
- A Mme. VIANES-JAYMES, M. BIDAULT, artistes peintres confirmés qui m'ont rejoint spontanément.

Artistes débutants ou timides n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Mr GABARRA Alain Tel: 61 85 04 23 . Si vous êtes nombreux à nous rejoindre (en l'attente de la formation d'un club), nous pourrons dispenser bénévolement des cours de dessin, technique peinture, ABC de la décoration, système D, vous ouvrir l'oeil pour réaliser des photos d'art.

Veuillez apprécier cet essai poétique d'un de nos concitoyens:

"CA VA BIEN DANS MA VILLE"

Ca va bien dans ma ville
La vie coule, bien tranquille;
Mais personne n'a le temps.

Les voitures aux feux se prélassent
Dans les rues où le temps passe
Au milieu des encombrements.

Mon petit chien se désespère
Car il n'a plus de réverbère
Pour faire ses besoins.

Les marchands derrière leurs étalages
Regardent le chaland, volage,
Qui passe et qui n'achète point.

Le chant des oiseaux n'est plus joyeux
Et les arbres en sont malheureux,
Car la fumée leur cache les nues.

Pourquoi l'air est-il si triste ?
Il y a pourtant des artistes
Et des clochards au coin des rues.

Mais ma ville est belle;
Elle vit, elle m'appelle.
Avec le bruit je n'entends rien.

Elle grouille, elle éclabousse de joie
Et la lumière des néons va jusque sur les toits
Eclairer la nuit des filles des rues.

Sereins au milieu de ce chahut,
La Garonne et le canal glissent, tout nus,
Car les bateaux ont disparu.

Mon poème est tout fou,
Mes rimes sans raison,
Mais j'aime ma ville, c'est ma maison!

A.GIRAUD

Mai 89

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) offre ses services sur le canton de Grenade depuis 1982.

Créée à l'initiative du Docteur J.C. GOUZE, Conseiller Général, afin de venir en aide à la population en milieu rural, notre association propose à ce jour plusieurs services.

1 - Aides ménagères aux personnes âgées

Ce service est proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans et ayant des difficultés à accomplir les gestes de la vie quotidienne (ménage, cuisine, entretien du linge);

La prise en charge financière de l'aide ménagère est assurée pour une partie plus ou moins importante par la caisse de retraite qui verse l'avantage principal et par la Direction Départementale de l'Aide Sociale (DDAS) pour les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'aide sociale (2907,50F pour une personne seule), le reste, par une participation laissée à la charge du demandeur.

Le nombre d'heures mensuelles attribuées ainsi que le montant de la participation sont fixés par les caisses de retraite, ce qui entraîne forcément des disparités compte tenu de la disparité des caisses.

Comment obtenir une aide ménagère ?

En s'adressant à:

A.D.M.R.
4, rue Gambetta
GRENADE
Tel: 61 82 81 12

Une permanence y est assurée tous les jeudis.

Muni:

- d'un certificat médical
- des justificatifs de ressources (retraite, revenus mobiliers, revenus immobiliers,...)
- du certificat d'imposition ou de non imposition.

Actuellement, ce service apporte une aide à plus de 100 personnes âgées du canton, cette aide étant dispensée par plus de 32 aides ménagères.

2-Soins infirmiers à domicile aux personnes âgées

Les limites du service d'aide ménagère étant rapidement apparues, l'association se fixa le but de le compléter par un service de soins infirmiers aux personnes âgées et après bien des difficultés ce service a pu être mis en place en décembre 88.

Ce service est proposé aux personnes âgées de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes invalides handicapées moteur et résident sur le canton de Grenade et les communes de St Rustice et Castelnau d'Estretefonds. Il s'agit d'apporter à ces personnes malades, souvent isolées, des soins d'hygiène générale (toilette, habillage, déshabillage, aide à la marche, prise de médicaments) capables de leur donner l'aide physique dont elles manquent souvent.

Ces soins sont dispensés par des aides soignantes diplômées, la personne aidée n'a aucune participation à sa charge, les frais étant réglés par sa caisse d'assurance maladie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre si vous le désirez l'infirmière coordinatrice du service, Madame BENTANAX, du lundi au vendredi de 8h à 12h au 61 82 81 12 (un répondeur enregistreur prend note des messages en cas d'absence).

Ce service ouvert en décembre 88 avec 15 lits fonctionne à pleine capacité, ce qui conduit d'ores et déjà notre Association à demander son extension.

3 - Travailleuses familiales

Ce service est proposé aux mères de famille empêchées momentanément d'assurer les tâches de la vie quotidienne à la suite d'une opération, d'un accident, d'une maternité ou à la suite de difficultés familiales.

Le financement de ce service est assuré pour une partie par les organismes d'allocations familiales dont relève la famille. Une participation modulée en fonction des revenus est laissée à la charge de la famille.

Pour bénéficier de l'aide d'une travailleuse familiale, il faut s'adresser à:

A.D.M.R.
4, rue Gambetta
GRENADE
Tél: 61 82 81 12

Une permanence y est assurée tous les jeudis.

Muni:

- d'un certificat médical
- d'un justificatif de bénéficiaire d'allocations familiales
- numéro sécurité sociale
- d'un justificatif de ressources (feuille de paye,...)
- d'une quittance de loyer

Ce service fonctionne depuis 1984 et est assuré par 2 travailleuses familiales diplômées assistées par des aides ménagères.

TELEASSISTANCE 31

Ce service de sécurité pour les personnes âgées à domicile permet une intervention rapide en cas de besoin (24H sur 24).

Il est subventionné par le conseil général et une partie des frais restant sont pris en charge par le Centre Communal d'Action sociale.

pour tous renseignements s'adresser à la Mairie ou au Conseil Général:
Tél: 61 33 44 15

CARTES DE TRANSPORTS POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS

SEMVAT: Carte jaune. La demande se fait à la Mairie avec une photo et une vignette de 10F par an. Elle donne droit à un voyage gratuit mensuel et 35% de réduction sur les suivants.

CMTC: Carte rose . Cars de ville .Remplir un imprimé à la mairie (avec 2 photos). Elle donne droit aux transports gratuits en ville.

AGENDA

LOTOS 1989/90

LE 25 NOVEMBRE organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque
LE 9 DECEMBRE organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque
LE 16 DECEMBRE le loto des Ecoles
LE 23 DECEMBRE organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque
LE 30 DECEMBRE organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque
LE 13 JANVIER organisé par le Comité des fêtes
LE 20 JANVIER organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque
LE 25 JANVIER à 14H organisé par le Comité InterClubs du 3°age
LE 3 FEVRIER organisé par les sociétés de Chasse, Foot, Pétanque

CONCERT CANTONNAL DE MUSIQUE LE 24 MARS à 21H à MERVILLE

COMMUNIQUES

ELIMINATION DES POTEAUX ELECTRIQUES

Il va être demandé au Syndicat d'électricité de faire procéder à l'enlèvement, des poteaux électriques laissés dans les champs ou les bords de route, y compris les poteaux sur lesquels les fils électrique ont été enlevés.Les personnes concernées doivent signaler à la Mairie dans les 15 jours les endroits où ils se trouvent.

NETTOYAGE DES TERRAINS EN FRICHE

Il est rappelé à tous les propriétaires de terrains en friche ou couverts de broussailles qu'ils sont tenus de les maintenir propres, surtout lorsqu'ils se trouvent prés des zones habitées, ceci afin de prévenir les risques d'incendie ou la prolifération des "bestioles désagréables" (Rats, serpents, etc..)

En cas de défaillance du propriétaire la mairie est fondée à faire nettoyer les terrains aux frais du propriétaire.

SNCF

La SNCF informe sa clientèle que le service des permanences MICRO BUS ne sera plus assuré à compter du 02 Janvier 1990.

Une permanence reste assurée à la mairie de GRENADE les Mardi, Mercredi et Vendredi de 9H 30 à 10H 15.

OPAH CADOURS GRENADE

Les permanences pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sont prévues à Grenade les 5, 19 décembre,16 janvier, 6, 20 février, et 6 mars de 9 H 30 à 12 H

Pour tous renseignements: Tél 61 22 41 41 ou 61 22 47 47